



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question écrite n° 60733

Texte de la question

Parmi les idées émises lors de la 1re conférence mondiale contre le bioterrorisme qui vient de se tenir à Lyon, celle de la création d'un centre d'information spécialisé a été particulièrement remarquée. Cette idée ayant été lancée par lui, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales s'il compte agir pour qu'un tel centre soit implanté en France.

Texte de la réponse

La première conférence mondiale d'Interpol sur la prévention du bioterrorisme s'est tenue à Lyon les 1er et 2 mars 2005. Elle a vu la participation de plus de 500 délégués de 155 pays représentants des communautés policières, scientifiques et universitaires et d'organisations internationales et non gouvernementales. L'un des points mis en exergue lors des conclusions concerne la nécessité d'une coordination internationale et la mise en oeuvre, au niveau national, de mesures efficaces, en partenariat avec des organismes oeuvrant dans ce domaine, afin de cerner, prévenir et enrayer la menace que constitue l'usage terroriste d'armes biologiques. Interpol, dont les locaux sont situés à Lyon, a été invité : à mettre en place un centre d'information à l'intention des services chargés de l'application de la loi du monde entier ; à renforcer la coopération et l'entente entre les organisations internationales et les centres de recherche (notamment avec ceux qui travaillent dans le domaine du génie génétique) : à élaborer un manuel d'intervention en cas de crise ; à réaliser des actions de formation et de sensibilisation dans le cadre, par exemple, d'ateliers régionaux. Le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales a proposé, à cette occasion, la création auprès de l'Organisation des nations unies (ONU) d'un centre de veille et de coordination dans le domaine biologique à l'instar de ce qui existe en matière de contrôle des armes chimiques et nucléaires (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques - OIAC -, Agence internationale de l'énergie atomique - AIEA). Ce centre de veille, qui pourrait travailler en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), devrait être pour commencer une unité de veille souple pour signaler toute activité suspecte relative au bioterrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60733

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2899

Réponse publiée le : 12 juillet 2005, page 6915